L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 2 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants.

DEMANDES.

ON demande des ouvrières et des apprenties chez Mme Godin M. 44 rue Bourbon. 2 avril—3 9

ON demande une ménagère chez Mme S. Gumbel, 264 Prytania, entre 11 et 1 h. A. M. 2 Avril—1f

ON demande—Une bonne cuisinière, pressé, chez Auguste Royers, No 46 rue St-Pierre. 1er avril—3f

A VENDRE.

A VENDRE ou à louer—La propriété bien connue et avantageusement située de E. Frappart, connue comme le Frappart House, à Mandeville. Lieu consistant en cinq cottages meublés complètement pour hôtel ou familles. S'adresser à F. Ribara, Mandeville, Lne 2avril—4dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 32,640.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessous numérotée, intitulée William R. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite à savoir: une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Borrom par les rues Géno's, Télémaque Canal et Gaquet, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de front à la rue Géno's sur 1 pied 8 pouces de profondeur et face à chaque des rues Canal et Gaquet, sujette à toutes les droits légaux revenant à F. A. Behan en raison d'un transport de la dite propriété audit Behan, enregistré dans le C. O. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. WELSON,
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12 14 Constable.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 29e jour de juin 1892, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivans, savoir:

Interdiction de Joseph Ermon Grimes—No 95 944.

Cette affaire est venue en jugement aujourd'hui J. B. Rosser, Jr. pour le plaignant.

J. B. Grimes, pour le défendeur.

Et après avoir entendu les plaidoiries, témoignages et arguments, et pour les raisons données de bien et droit,

Il est ordonné, adjugé et décrété que Joseph Ermon Grimes soit et est par le présent interdit avec frais.

Il est de plus ordonné qu'un montant de vingt-cinq piastres soit alloué dans cette affaire comme frais, en faveur de J. B. Grimes, Ecr. Mes avocats, nommé dans cette affaire curateur ad hoc, représentant le défendant.

Jugement rendu le 29 juin 1892.
Jugement signé le 2 juillet 1892.
Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 31me jour de mars, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONORÉ TRIAY,
Député-Greffier.
24 mars—24 28—2 avril

AVIS DE SUCCESSION.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,254.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division D.—Attendu que John Stile, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Eliza Eagan et Thomas P. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de nommer de l'exécuteur dativ à part des dite mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, et prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela connaît de donner les raisons pour lesquelles s'il en existe, la dite requête ne devrait pas être homologuée, et que, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour.

EUG. DHÉRÉTE,
Greffier.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

Succession de John Lee et sa femme Décédée Cecelia Blanche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,399—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est pourquoi le compte final présenté par Louis Lex, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
29 mars—29—avril 2 7

Succession de George W. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,543—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est pour lesquelles le compte final présenté par Jacob R. Wing, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
28 mars—25 2-2 avril

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,004—Division D.—Attendu que Mme Josephine Marie Quinn, veuve de John Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de John Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
25mars—25 28 av2

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,124—Division F.—J. C. Pottharst vs. ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Pottharst soit convoquée et tenue pardevant Ch. Morel, Esq., notaire public, en son bureau, en cette ville, le 11e jour d'avril 1893 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les termes et conditions de la vente de la propriété foncière ci-après décrite, savoir:

Nouvelle-Orléans 6 mars 1893.
(Signé) GEO. R. THEARD, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15mars—3f au 10 avril

AVIS AUX CREANCIERS

Mesdames Gauvreau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,732—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Scallan, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.
31 mars—31 5 8 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une barre, meubles de maison, etc.

Succession de Henry Goetz.

No 38,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—LUNDI, le 10 avril 1893, à 11 heures A. M., le Liberty Coffee House, No 622 rue Tchoupitoulas, coin Water, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. Hightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 10 mars 1893, in re succession de Henry Goetz, Docket No 38,293, il sera vendu, à l'encan, à savoir:

Tout le contenu du dit établissement, consistant de vins, liqueurs, comptoirs, chaises, tables, verres et du plaqué. Ainsi que divers, meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.
19 mars—18 22 29—avril 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en 2 étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House de l'avenue Napoléon, au pied de départ du Pont Orléans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon, Docket No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certaine lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile Borrom et Lutcher, Berlin et Annonciation désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies cheminées de marbre, etc.

Les étages supérieurs consistent en plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie en bois et derrière bonnes écuries, cuves, etc. La location est spécialement bonne pour d'avis, réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien populeux et très en vogue. Les grandes bâtisses supérieures peuvent être aisément louées à très bons prix, et forment un magnifique emplacement pour un hôtel américain. Après les plans privés, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et Carrollton et Pontchartrain Railroad.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an. A partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et à la police payable au porteur des billets hypothécaires pour le montant dû sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Les actes de vente seront aux frais de l'acquéreur pardevant H. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 mars—26—2 9 16 23 26 avril

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La désirable résidence en bois à deux étages

No 311 rue Fourche entre Howard et Liberté.

SUCCESSION DE A. V. BRUNET
No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue Commune. — MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, date 15 mars 1893, et rendu dans la succession et dessus intitulée:

La désirable résidence en bois à deux étages, construite en pavillon, avec jardin de devant, rue Fourche, contenant gal rue de façade et sur le derrière, salons doubles, avec porte à coulisse, cuisine, chambres, galeries des deux côtés et quatre appartements à coucher au dessus, plus un petit bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher au dessus, citerne, cour bien pavée, puits artésien et pompe.

Le lot est de 40 pieds sur 120 pieds, dans l'ilot borné par les rues Foucher, Pauline, Liberté et Tonti, mesurant 25 pieds 6 pouces de front sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 5 lignes de pro fondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot est situé à 2 blocs de la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 mars 1893, dans la succession de Henry Goetz, Docket No 38,293, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Tout le contenu du dit établissement, consistant de vins, liqueurs, comptoirs, chaises, tables, verres et du plaqué. Ainsi que divers, meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.
19 mars—18 22 29—avril 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en 2 étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House de l'avenue Napoléon, au pied de départ du Pont Orléans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date le 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon, Docket No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certaine lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile Borrom et Lutcher, Berlin et Annonciation désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisé en deux magasins et résidences en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies cheminées de marbre, etc.

Les étages supérieurs consistent en plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie en bois et derrière bonnes écuries, cuves, etc. La location est spécialement bonne pour d'avis, réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien populeux et très en vogue. Les grandes bâtisses supérieures peuvent être aisément louées à très bons prix, et forment un magnifique emplacement pour un hôtel américain. Après les plans privés, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et Carrollton et Pontchartrain Railroad.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an. A partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et à la police payable au porteur des billets hypothécaires pour le montant dû sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Les actes de vente seront aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. G. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 mars—26—2 9 16 23 26 avril

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La désirable résidence en bois à deux étages

No 311 rue Fourche entre Howard et Liberté.

SUCCESSION DE A. V. BRUNET
No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue Commune. — MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, date 15 mars 1893, et rendu dans la succession et dessus intitulée:

La désirable résidence en bois à deux étages, construite en pavillon, avec jardin de devant, rue Fourche, contenant gal rue de façade et sur le derrière, salons doubles, avec porte à coulisse, cuisine, chambres, galeries des deux côtés et quatre appartements à coucher au dessus, plus un petit bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher au dessus, citerne, cour bien pavée, puits artésien et pompe.

Le lot est de 40 pieds sur 120 pieds, dans l'ilot borné par les rues Foucher, Pauline, Liberté et Tonti, mesurant 25 pieds 6 pouces de front sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot est situé à 2 blocs de la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 mars 1893, dans la succession de Henry Goetz, Docket No 38,293, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Tout le contenu du dit établissement, consistant de vins, liqueurs, comptoirs, chaises, tables, verres et du plaqué. Ainsi que divers, meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.
19 mars—18 22 29—avril 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une résidence connue comme le coin de la rue de Dauphine.

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,263.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Première District de cette ville, le MERCREDI 5 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municip-l 63 rue de l'Esplanade, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Dauphine et Bourbon, ladite partie de terre mesure trente-trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds trois pouces et trois lignes, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.

Sophie Benderangle, veuve de John Benderangle, Exécutrice Testamentaire,
Versus
Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,301—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certaines lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ile Borrom par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir:

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848, et déposé au bureau de L. E. Kemy, ex notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente-trois de face à la rue Front, le même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix mesure le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississippi.

Ensemble avec tous les alterissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a été ensuite renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'en 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéroe simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1er AVRIL—CLASSE No 177
Tirage de 4 heures P. M.

20 22 9 43 71 22 41 54 42 64 36 44 12 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et pour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 1er avril 1893—à heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plus douces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans l'entrée de la Compagnie.

Les Billets sont en vente à tous les bureaux de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans, et chez les agents de la Compagnie dans toutes les villes et villages de l'Etat.

Nous soussignés Banquiers et Banquiers payés tous tous les lots gagnés dans les tirages de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. H. WALLSHEY, Pres. La Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pres. Union N. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
A
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE ORLEANS.
MARDI, 11 AVRIL 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	20,000, ..	20,000
1 Lot de	10,000, ...	10,000
1 Lot de	5,000, ...	5,000
2 Lots de	2,500, ...	5,000
3 Lots de	1,000, ...	3,000
25 Lots de	300, ...	7,500
100 Lots de	200, ...	20,000
100 Lots de	100, ...	10,000
200 Lots de	50, ...	10,000
500 Lots de	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit.....	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$30, soit.....	$19,970
999 Lots de	$20, ...	19,980
9,434 Lots se montant des..		$325,450

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

PRIX pour les clubs, 11 billets entiers en tout équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les MANDATS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour dépondre à tout correspondant et pour envoyer les listes de lots.

Les lettres officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre vouln par Express comme frais courants.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui lui a été accordée par la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Ht et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE vous que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot lire à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, qui lui soit endossé des signatures des Directeurs G. T. BEAUREGARD J. A. EARLY et W. L. CARELL, ayant leurs la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Président, de payer à importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a lieu de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs prétendent d'abuser commerciaux, que les acheteurs doivent être informés, et en prévenir en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et que l'époque et le numéro de la date du tirage.

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE

Au tirage de 14 mars, 100 lots gagnants; 7 sont été vendus dans mon Amest vendu. 2 lots de $1000.
E. J. GANNE,
Coin des rues Camp et Girod.
Nlle Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

Un emplacement de choix pour jardin, coin Chartres et Lizardi, ayant à peu près 80x120 pieds.

Une grocerie et union de choix, coin Dauphine et Lizardi,

Avec cinq lots de terre.

Deux terrains pour bâtir, rue Flood, près Dauphine.

Dans l'affaire de la Succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pouech—Docket No 33,799.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 21 mars 1893, Docket No 33,799 pour le compte de la succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pouech, il sera vendu—

Un grand emplacement pour jardin.

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 117, borné par les rues Charitres, Royale, Lizardi et Gaiury ou Eganie, laquelle forme l'encoignure des rues Charitres et Lizardi, et mesure 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Lizardi, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres de 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Ce terrain est entouré d'une bonne barrière et est cultivé comme jardin.

Cottage, grocerie et union.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 226 borné par les rues Dauphine, Henri-Guatre, Lizardi et Gaiury ou Eganie ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, lesquels sont attenants et ne forment comme suit:

L. Les Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 11 p uces et 4 li nes. Le lot No 1 formant le coin des rues Dauphine et Lizardi. Le lot No 4 attenant au lot No 3 mesure 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces et 1 ligne et demie, et 26 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond.

Le lot No 5 attenant aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, le tout plus ou moins; chaire urbaine sur le devant.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert par un ardoises occupé comme grocerie, salon et chambre à coucher, avec galerie en plus, deux citernes, puits, hangars etc. les cours à bains devant et rapportant $18 par mois.

Deux terrains pour bâtir.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Flood, Dauphine, Lizardi et Gaiury ou Eganie, désignés par les Nos 18 et 19 ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles et sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces entre lignes parallèles.

Le dit terrain forme le coin de la rue Flood et Dauphine.

Ces deux lots de terre sont bien situés et peuvent être vendus en bloc ou en deux lots séparés.

Ces deux lots de terre sont bien situés et peuvent être vendus en bloc ou en deux lots séparés.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, à pour cent d'intérêt et les clauses usuelles. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théo Salmon, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et dû payé 10 pour cent à la vente.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.
28 mars—26—av 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, améliorée, dans le deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidance non finis, à deux étages, No. 18 rue des Urseulines entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Malecotrecet.

No. 37,827—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au 2 étage de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mars 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Malecotrecet, Docket No. 37,827, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Urseulines, Chartres, Decatur et St-Philippe, désigné par le No 6 et mesurant 27 pieds de front à la rue des Urseulines sur 47 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en un grand bâtiment en briques à deux étages (non finis) connu comme le No 18 rue des Urseulines, subdivisée en magasin et résidence mesurant chacun 24 par mois.

Le dite est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et près du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, et près des bureaux de chemins de fer des débarcadères de steamboats, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale, etc., sur la propriété, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, assumés avec les taxes de garantie usuelles.

Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur.

L'acquéreur doit en outre payer les taxes de l'année courante au dessus du prix de vente et déposer 10 pour cent de l'adjudication pour l'enchère.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Dormouont, notaire.
19 mars—19 22 2.—5 12 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère.

Grand Ilet de Terre dans le Premier District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune. — LE MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au Rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 17 février 1893, dans la succession Leulie Prud'homme, Docket No 36,150. Il sera vendu, à l'encan,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 40 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Dauphine, Bienville et Tonti, ledit lot étant connu et désigné comme lot No 24, sur un plan de C. A. De Armas, lequel dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Rendon, sur 150 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage bien neuf, bâtisses dans le fond, etc.

Un certain lot de terre dans le second district, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 25 pieds 4 pouces de front sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et ledit lot étant connu et désigné comme lot No 24, sur un plan de C. A. De Armas, lequel dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Rendon, sur 150 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage bien neuf, bâtisses dans le fond, etc.

Un certain lot de terre dans le second district, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 25 pieds 4 pouces de front sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et ledit lot étant connu et désigné comme lot No 24, sur un plan de C. A. De Armas, lequel dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Rendon, sur 150 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un jo